

FO défend les droits des employés, des TAM et des cadres

REVALORISATIONS SALARIALES

Face à l'augmentation significative des prix, notamment des carburants et de l'énergie, **FO insiste auprès de la Direction sur l'importance de prendre en compte cette situation dans le cadre des négociations.**

Après un courrier adressé à Mr TOUJAS et une déclaration à la réunion du CSEC de mars, **l'EFS a pris en compte notre demande et nous a signalé que des mesures spécifiques seront négociées** dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO).

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

Cette avancée est importante, même si un gros travail reste à faire pour se mettre d'accord sur ces mesures salariales. **Les négociations se dérouleront jusqu'en juin.**

Parmi les principales demandes de FO, les discussions en cours portent essentiellement sur :

- ✚ Une augmentation en nombre de points identique pour tous
- ✚ Une majoration du taux horaires du samedi
- ✚ Reconnaissance des remplacements inopinés
- ✚ Révision de l'accord restauration
- ✚ Révision de l'accord sur les frais de transport
- ✚ Révision de la prime mobilité
- ✚ Suppression de la réalisation de la journée de solidarité.

FO revendique toujours une augmentation de la valeur du point, améliorant ainsi l'attractivité de l'EFS.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Malheureusement, **les conditions de travail se dégradent chaque année** dans l'ensemble des activités de l'EFS.

Malgré nos alertes, via les différentes instances représentatives du personnel, la direction n'a, à ce jour, apporté que peu de solutions.



Face à cette situation qui ne peut plus durer, **FO a décidé de faire une demande de modification de notre accord sur le droit syndical.**

Le but de cette demande est de donner des ressources supplémentaires à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT). Ainsi, **vos représentants dans cette commission pourront proposer des actions pour améliorer vos conditions de travail.**

Il y a urgence à améliorer vos conditions de travail !!!



Tout au long de l'année, **FO négocie pour vous donner des droits supplémentaires.**

Afin de profiter pleinement de vos droits, **nous vous offrons un petit livret à imprimer avec une partie de ces droits.**